

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE DAMPIERRE
Lundi 03 avril 2023 à 20 H 00

Convocation : 28/03/2023

Affichage : 11/04/2023

Etaient présents : Mmes Laure VALENTIN, Caroline MEYER, Nathalie HONORIO, Monika MIBORD, Martine ROBEZ, Mrs Alain GOUNAND, Aurélien PHILIPPE, Anthony FALCONNET, Thomas VUITTENEZ, Fabrice DESTAING, Florian GRANDPERRIN, Philippe HUSSON

Excusés : Mr Oliver MATHEVON

Procuration : Mme Crystel MARCELLE à Laure VALENTIN, Mme Valérie BENDERITTER à Aurélien PHILIPPE, Mr Robin BOIRAL à Martine ROBEZ

Absents : Mme Sylvie ROSSIGNOL, Mme Isabelle NONNOTTE

Nombre de votants : 15

Secrétaire de séance : Mr Fabrice DESTAING

Après lecture du dernier compte rendu par Mme le Maire, le conseil municipal accepte à l'unanimité des présents le procès-verbal.

L'ordre du jour est ensuite abordé :

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES GENERALES

Affaires générales

Vote des taxes

Vote du budget 2023

INFORMATIONS DIVERSES

QUESTIONS DIVERSES

AFFAIRES GENERALES

Vote des taxes

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'un élu a mené une étude comparative réunissant les mêmes critères afin de positionner les taux d'imposition de la commune par rapport à ceux appliqués au niveau national, départemental et local.

Après débat, sur proposition de Mme le Maire, le Conseil municipal par délibération, décide à 8 voix Contre et 7 voix Pour de ne pas augmenter les taux des taxes locales directes. Ces dernières restent fixées aux taux suivants :

Taxe habitation	11.44%
Taxe foncière (bâti)	38.16%
Taxe foncière (non bâti)	20.88%

Budget primitif principal 2023

Sur proposition de Mme le Maire, les membres du Conseil Municipal, après délibération, par 13 voix Pour, et 2 Abstentions, (Mme le Maire ne prenant pas part au vote), valide le Budget Primitif Principal 2023 de la manière suivante :

Section de fonctionnement

- Dépenses	1 032 562.66 €
- Recettes	1 032 562.66 € (dont 162 443.46€ de report)

Section d'investissement

- Dépenses	1 177 475.07€ (dont 139 660.73€ de report et 86 725.96€ de reste à réaliser)
- Recettes	1 177 475.07 €

Budget annexe « Les Jardins de Jean » 2023

Sur proposition de Mme le Maire, les membres du Conseil Municipal, après délibération, par 13 voix Pour, et 2 Abstentions, (Mme le Maire ne prenant pas part au vote), valide le Budget Annexe « Les Jardins de Jean » 2023 de la manière suivante :

Section de fonctionnement

- Dépenses	2 258 369.42 €
- Recettes	3 006 520.74 € (dont 580 322.94€ de report)

Section d'investissement

- Dépenses	2 100 896.70 €
- Recettes	2 402 472.22 € (dont 191 286.80€ de report)

INFORMATIONS DIVERSES

1. Mme Le Maire remercie les Elus et les administrés qui ont participé à la journée nettoyage de printemps du 2 Avril 2023. Cela a permis de faire la rencontre de nouveaux arrivants sur notre commune.
2. Mme MEYER Caroline informe que la Commune d'Evans organise des jeux inter villages le 28 mai. La commune de DAMPIERRE sera représentée lors de ces jeux qui sont ouverts à tous. Une information sera prochainement diffusée.
3. Mme Le Maire informe le Conseil que les horaires du secrétariat ont été modifiés afin d'améliorer l'organisation. Les horaires du lundi et du jeudi ont été permutés et consultables sur le site internet.
4. Mme ROBEZ Martine informe que les chiens ont à nouveau divagué secteur des Minerais, provoquant des désagréments auprès des administrés. Des mesures vont être étudiées.

La séance est levée à 21h50